



# TECHNIQUE DE GUIDE



FÉDÉRATION DES  
**AVEUGLES  
DE FRANCE**



## La Fédération des Aveugles de France

**Fondée en 1917 et reconnue d'utilité publique, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit pour une société inclusive, en défendant les droits des personnes aveugles et malvoyantes à tous les âges de la vie.**

Forte de notre réseau de près d'une cinquantaine d'associations membres, nous fédérons militants, professionnels et bénévoles autour de valeurs de solidarité, de démocratie et d'égalité des droits.

Nos actions couvrent de nombreux domaines dès le plus jeune âge et tout au long de la vie : éducation, accessibilité numérique, emploi, déplacements, recherche, culture, sport, loisirs... Nous menons des actions de plaidoyer et des campagnes de communication auprès des pouvoirs politiques, décideurs économiques et grand public.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France c'est aussi un centre de formation, où nous formons les professionnels de la déficience visuelle pour accompagner les personnes aveugles et malvoyantes dans leur autonomie au quotidien, à l'école, au travail ou dans l'espace public.

Fidèle à notre devise « Pour et par les aveugles », notre Fédération est un acteur de terrain et de transformation sociale.

**« La citoyenneté, ça nous regarde ! »**



## INTRODUCTION

La technique de guide permet à une personne déficiente visuelle de **se déplacer en sécurité et en confort grâce à un guide**. Elle repose sur des codes corporels qui permettent de limiter les explications orales.

## POSITION DE BASE

Le guide se place devant, à un pas, en gardant le bras le long du corps. La personne déficiente visuelle :

- Prend le bras du guide, pouce vers l'extérieur et les autres doigts vers l'intérieur.
- Garde son coude fléchi à 90° le long de son buste.

## A NOTER

La technique de guide est une technique internationale. Pour expliquer, rassurer, apporter des précisions, le guide peut accompagner le code corporel par une explication verbale.



## CODES CORPORELS

Le guide dispose de 3 codes corporels pour avertir la personne déficiente visuelle des situations rencontrées :

### 1 • Le ralentissement

Tout changement doit être signalé par le guide par un ralentissement du rythme de marche.

Le ralentissement prévient tout changement, par exemple :

- Changement de direction
- Changement de texture au sol
- Changement de code...



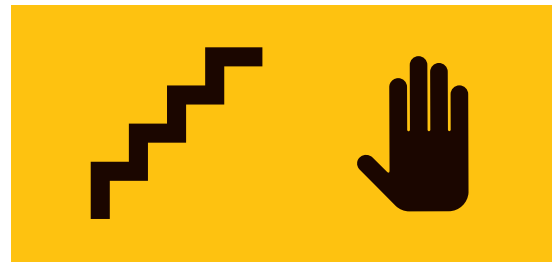
### 2 • L'arrêt

## 2 • L'arrêt

Pour négocier une ou plusieurs marches, le guide marque un arrêt au début (au ras de la 1<sup>ère</sup> marche) puis à la fin.

Le guide garde toujours une marche d'avance.

Le guide propose la main courante, quand il y en a une.



## 3 • Le bras dans le dos

Pour négocier un passage étroit, le guide passe son bras-guide derrière son dos pour signaler à la personne déficiente visuelle qu'il faut qu'elle se mette derrière lui, bras tendu.





## SITUATIONS PARTICULIÈRES

### PROPOSER UN SIÈGE, UNE POIGNÉE DE PORTE, UNE PORTIÈRE DE VOITURE

Le guide pose la main de son bras-guide sur l'élément à trouver en précisant sur quelle partie : assise, dossier, main courante, poignée...





## ENJAMBEMENT

Pour négocier certains franchissements\*, le guide, après s'être arrêté, avance son bras guide pour que la personne déficiente visuelle vienne à sa hauteur.

Le franchissement se fait alors simultanément.

\*une flaqué d'eau, l'entrée dans un train, un escalator...



La Fédération des Aveugles de France et son réseau d'associations délivrent des sensibilisations à la technique de guide.

Pour une bonne maîtrise de la technique de guide, vous pouvez aussi vous mettre en lien avec un professionnel accompagnant des personnes déficientes visuelles.

Notre centre de formation, certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation », forme des professionnels au service des personnes déficientes visuelles notamment les instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles. Cette formation spécifique est exclusivement dispensée par notre centre de formation.

**Pour toute information :**

☎ 01 44 42 91 95

@ secretariat.formation@aveuglesdefrance.org



**Scannez le QR-code et accédez à notre vidéo sur la technique de guide.**



**FÉDÉRATION DES AVEUGLES  
ET AMBLYOPES DE FRANCE**  
6, rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS

Tél : 01 44 42 91 91

[www.aveuglesdefrance.org](http://www.aveuglesdefrance.org)

